Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Peinture - Revêtements

Session 2003 • Code sujet : **E3 - U3** • Durée : **4h00 (30 min d'analyse + 3h30 de pratique)** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de travail et pose de revêtements de sol en PVC dans une cabine (4 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/E3 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif/2003/BP Peintre - E3 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif - Session 2003 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de travail et pose de revêtements de sol en PVC dans une cabine

Le candidat réalise d'abord une analyse de travail en salle, puis pose en cabine les revêtements de sol en PVC représentés sur le plan coté à l'échelle 1/10. Les travaux comprennent un revêtement PVC collé dans les parties A et B, un joint central en coupe double soudé à froid dans la partie C et des dalles PVC collées dans la partie D.

Analyse de travail

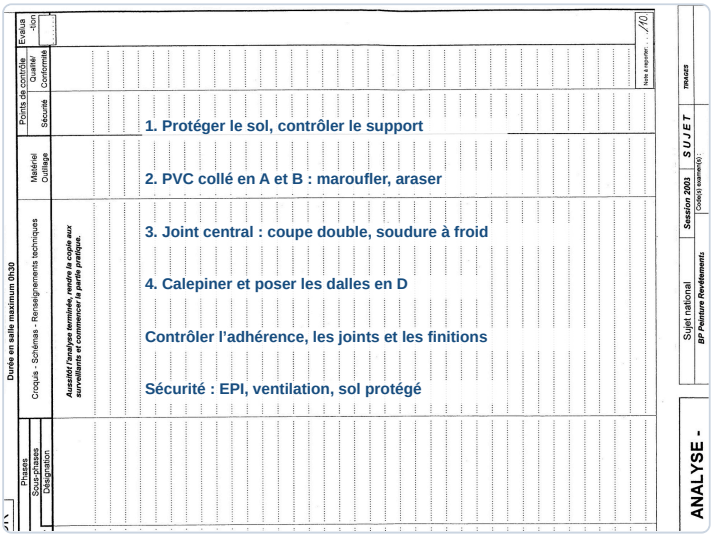
Question 1. Établir l'analyse de travail sur la fiche prévue en salle, en 30 minutes maximum. Dès qu'elle est terminée, remettre la copie aux surveillants, puis commencer la partie pratique.

Compléter la fiche d'analyse en 30 minutes maximum, en distinguant les phases, les techniques, le matériel et l'outillage. Pour chaque phase, préciser les contrôles et les précautions de sécurité.

1. Protéger le sol et contrôler l'état du support.
2. Poser le PVC collé en A et B, maroufler et araser.
3. Réaliser le joint central en coupe double, puis le souder à froid.
4. Implanter et poser les dalles PVC en D, puis contrôler les finitions.

Rendre la fiche aux surveillants avant de commencer le travail en cabine. La durée totale est de 4 heures, soit 30 minutes d'analyse et 3 h 30 de pratique.

Analyse de travail complétée



> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Analyse en salle : 30 min maximum. Pratique en cabine : 3 h 30. Durée totale : 4 h.

Parties A et B

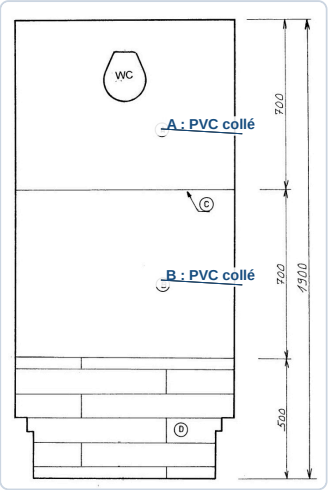
Question 2. Poser le revêtement de sol en PVC collé dans les parties A et B du plan. Soigner la pose, le marouflage et les arasements.

1. Protéger le sol et vérifier que le support est propre, sec, plan et compatible avec la colle.

2. Repérer les limites des parties A et B, présenter les lés et ajuster les rives sans masquer la ligne du joint central C.
3. Replier les lés, appliquer la colle adaptée selon ses prescriptions, puis les rabattre sur les repères.
4. Marouffler du centre vers les bords pour chasser l'air et araser proprement aux limites.

Contrôler l'alignement, l'adhérence et les rives avant de réaliser le joint central.

Parties A et B : PVC collé



✓ RÉPONSE À RETENIR

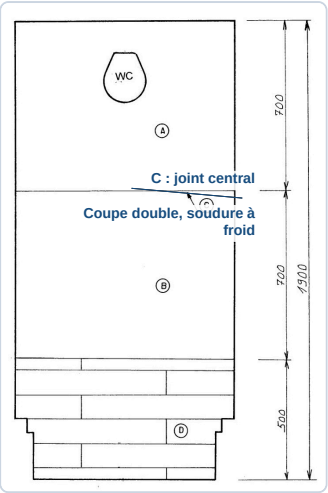
Parties A et B : PVC collé, marouflé et arasé, avec les rives préparées pour le joint central C.

Partie C

Question 3. Exécuter le joint central en coupe double, puis le souder à froid. Soigner la pose, le marouflage et les arasements.

Présenter les lés de part et d'autre du joint central, avec un recouvrement suffisant. Effectuer une coupe double à la règle afin d'obtenir deux rives jointives, retirer les chutes et vérifier la continuité de la coupe. Replier les bords, appliquer la colle prescrite, puis rabattre et marouffler sans décaler les lés. Après le délai prévu pour la colle, appliquer la soudure à froid dans l'axe du joint, conformément à la notice du produit. Contrôler la régularité du joint, l'absence de manque et la propreté des arasements.

Joint central en coupe double



✓ RÉPONSE À RETENIR

Joint central réalisé en coupe double, marouflé et soudé à froid sur toute sa longueur.

Partie D

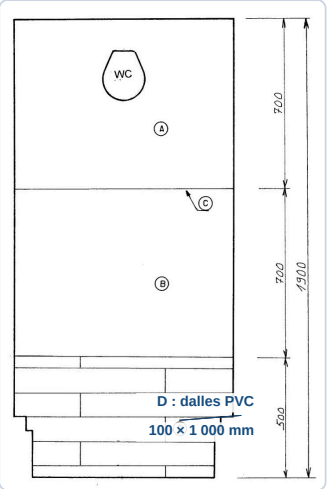
Question 4. Poser les dalles PVC collées de 100 mm × 1 000 mm en respectant l'implantation et le calepinage indiqués sur le plan. Soigner la pose, le marouflage et les arasements.

Le plan indique une largeur de 900 mm et une longueur totale de 1 900 mm, répartie en deux longueurs de 700 mm puis 500 mm pour la zone D. Les dalles prescrites mesurent 100 mm × 1 000 mm. Respecter les rangs et le décalage des joints représentés sur le calepinage, sans extrapoler de dimensions de découpe.

Repère	Cote du plan	Consigne
Largeur	900 mm	Suivre les limites du plan
Longueur totale	1 900 mm	700 mm + 700 mm + 500 mm
Dalles en D	100 mm × 1 000 mm	Suivre le calepinage dessiné

Tracer l'implantation, coller les dalles, marouffler chacune et araser les rives. Vérifier l'alignement et la régularité des joints.

Zone D : calepinage des dalles



✓ RÉPONSE À RETENIR

En D : dalles PVC de 100 × 1 000 mm, posées selon le calepinage du plan, marouflées et arasées.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2003)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve écrite et pratique du BP Peinture - Revêtements, session 2003, porte le code E3 - U3, dure 4 heures et a un coefficient 3. Elle évalue l'analyse de travail puis la réalisation en cabine d'un revêtement de sol en PVC : pose collée, joint central en coupe double soudé à froid et pose de dalles selon le plan et son calepinage.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le plan de réalisation est à l'échelle 1/10 et les cotes indiquées sont en millimètres.
- Les parties A et B reçoivent un revêtement de sol en PVC collé.
- Le joint central de la partie C est réalisé en coupe double et soudé à froid.
- Les dalles PVC collées de la partie D mesurent 100 mm × 1 000 mm et suivent le calepinage du plan.

Points de vigilance & attentes du jury

- Consacrer au maximum 30 minutes à l'analyse et rendre la copie avant de commencer la pratique.
- Placer obligatoirement le panneau support dans un angle de la cabine pendant l'épreuve E3.
- Respecter les parties du plan, les dimensions et le calepinage demandé pour les dalles.
- Soigner la pose, le marouflage et les arasements, et protéger le sol pour la poursuite de l'épreuve U2 - E2.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser le temps entre l'analyse et la réalisation pratique ?

L'épreuve dure 4 heures, dont 30 minutes maximum pour l'analyse en salle et 3 h 30 pour la pratique. Remettez la copie d'analyse aux surveillants dès qu'elle est terminée, puis commencez le travail en cabine.

Q : Quelle technique le sujet demande-t-il pour le joint central ?

Dans la partie C, le joint central doit être exécuté en coupe double puis soudé à froid. Le sujet demande aussi de soigner la pose, le marouflage et les arasements, sans préciser d'autre méthode.

Q : Comment les points sont-ils répartis dans le barème ?

L'analyse de travail vaut 10 points, les parties A et B valent 40 points, la partie C vaut 20 points et la partie D vaut 30 points, soit 100 points. La note E3-U3 est reportée sur 20.

Q : Quels critères de réalisation sont explicitement évalués ?

Le barème mentionne la qualité de la pose, du marouflage et des arasements pour chaque réalisation pratique. Il faut aussi respecter le plan et le calepinage, exécuter le joint prévu en coupe double et le souder à froid.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/E3 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif/2003/BP Peintre - E3 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif - Session 2003 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Peintre : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.